

LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT

AVANT LA COLLECTE



Recrutement
et formation
des agents
recenseurs

Constitution de la liste
des adresses à enquêter



Tournée de reconnaissance
pour avertir du passage
de l'agent recenseur

PENDANT LA COLLECTE

Distribution par l'agent recenseur de la notice
pour répondre au recensement en ligne
sur www.le-recensement-et-moi.fr ou
des questionnaires papier (qu'il viendra
récupérer sous quelques jours)



Vérification de la bonne prise en compte
de tous les logements par la commune

APRÈS LA COLLECTE



Certification
de la collecte
par le maire



Transmission
des questionnaires papier
à la direction régionale
de l'Insee
(les réponses
en ligne
sont reçues directement)



Saisie des questionnaires
papier et traitement des
données



Vérification
et validation
des résultats
par l'Insee



Communication des chiffres
aux maires et au grand public